

SOCIÉTÉ D'ÉLEVAGE ET D'AGRICULTURE DU NORD-MAROCAIN

S.A., 23 mars 1922.

Société d'élevage et d'agriculture du Nord-Marocain
(*La Journée industrielle*, 19 avril 1922)

Sous cette dénomination, une société anonyme vient d'être formée pour l'achat, la location, l'exploitation, la vente de tous terrains et domaines agricoles, l'élevage, l'achat, la vente de tous animaux domestiques, l'exploitation et le commerce de tous produits agricoles.

Le siège est à Paris, 1, rue Andrieux.

Le capital est fixé à 1.250.000 fr. en actions de 500 francs dont 1.500 sont attribuées à MM. Malcor et Uccelli, en rémunération d'apports.

Les premiers administrateurs sont : MM. César Ancey, à Paris, rue Andrieux, 1 ; Hippolyte Bardon, à Paris, rue Pasquier, 22 ; Léon Bourdillon, à Marseille, boulevard Perrin-Saint-Just, 23 ; Louis Fouquet, négociant, à Marseille, rue de l'Arbre, 15 ; André Lallier de Coudray ¹, château Saint-Jacques, Valbarelle, Marseille ; Charles Malcor, immeuble Ximénès, Tanger (Maroc) ; Francis Sabran, directeur de la Caisse d'épargne de Lyon, à Lyon, place Morand, 9 ; Louis Tétu, ingénieur E.C.P., École centrale, à Marseille, rue Forbin, 63 ; et Jean Uccelli, négociant, Tanger (Maroc).

AEC 1922-819 — Sté d'élevage et d'agriculture du Nord-Marocain, 1, rue Andrieux, PARIS (8^e).

Capital. — S.A. f. le 23 mars 1922, 1,25 MF en 2.500 act. de 500 F., lib. de moitié, dt 1 500 F. d'apport.

Objet. — Expl. de domaines agric. dans le Nord-Marocain. Élevage du bétail. Comm. de produits agric. — Siège d'expl. à Lala Mimouna.

Conseil. — MM. César Ancey, Hippolyte Bardon, Léon Bourdillon ², Louis Fouquet, André Lallier du Coudray, Ch. Malcor, Francis Sabran, Louis Tétu, Jean Uccelli.

SOCIETE D'ELEVAGE ET D'AGRICULTURE
DU NORD-MAROCAIN
(*Les Annales coloniales*, 1^{er} décembre 1922)

¹ André Lallier du Coudray (1862-1957) : intendant général des troupes coloniales, secrétaire général du protectorat de France au Maroc (1915-1919), puis administrateur de sociétés. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SIFIC-Hamrong.pdf

² Léon Bourdillon : ingénieur des Arts et métiers, membre de la Chambre de commerce de Marseille, administrateur de la Société provençale de travaux publics et (avec MM. Zafiropulo) des Mines de Djebel-Hallouf (Tunisie) et de Rochet-Schneider, constructeur automobile à Lyon.

Cette société procède actuellement à l'émission de 2.000 obligations 6 1/2 %.
L'émission a lieu à 485 fr. par les soins de la Banque Privée et de la Banque Transatlantique.

(Archives commerciales de la France, 9 mai 1923)

Paris. — Modification. — Soc. ÉLEVAGE et AGRICULTURE du NORD-MAROCAIN, 1, Andrieux. Transfert du siège, 46, Provence. — 14 mars 1923. — *Gazette du Palais*.

Le coton au Maroc
par Édouard Néron,
sénateur de la Haute-Loire
(*Les Annales coloniales*, 16 juin 1925)

.....
Dans la région du Sébou, la Société d'élevage et d'agriculture marocains a obtenu, dans certaines fermes, 2.300 kg de coton brut [à l'hectare], soit 760 kg nets.
.....

(Archives commerciales de la France, 12 août 1925)

Paris. — Modification. — Soc. d'ÉLEVAGE et d'AGRICULTURE du NORD-MAROCAIN, 46, Provence. — Capital porté de 1.250.000 fr. à 1.400.000 fr. — 27 juin 1925. — *Gazette du Palais*.

SOCIÉTÉ D'ÉLEVAGE ET D'AGRICULTURE DU NORD-MAROCAIN
S.A. frse au capital de 1,25 MF.
Siège social : Paris, 46, r. de Provence
Siège administratif : Marseille, 31, r. Paradis
Registre de commerce : Marseille, n° A. 29.341
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 716)

Conseil d'administration
composé de 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 20 actions.
BARDON (Hippolyte), 36, r. La-Fontaine, Paris ; pdt ;
BOURDILLON (Léon), Mas des Girguettes à Ste-Marthe, près Marseille ; v.-pdt ;
MALCOR (Ch.), 96, av. du Prado, Marseille ; adm. délégué ;
UCCELLI (J.-B.), à Tanger ; adm.-dir. ;
FOUQUET (L.), 15, r. de l'Arbre, Marseille ;
LALLIER DU COUDRAY, 17, bd Renaud-de-Trets, Marseille ;
SABRAN (F.), 14, r. Gentil, Lyon ;
TÉTU (L.), 61, bd Périer, Marseille.

Commissaires aux comptes

GARDIÈRE (J. de la), 54, r. Paradis, Marseille ;
ANCEY (Georges), à Fez.

Capital social. — 1,25 MF.
Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % aux act. Sur le solde : 10 % au conseil, 10 % à la direction, 80 % aux act.

(Les Archives commerciales de la France, 12 août 1925)

Paris. — Modification. — Soc. d'ÉLEVAGE et d'AGRICULTURE du NORD-MAROCAIN, 46, Provence. — Capital porté de 1.250.000 f. à 1.400.000 fr. — 27 juin 1925. — *Gazette du Palais*.

(Les Archives commerciales de la France, 24 octobre 1930)

PARIS. — Dissolution. — 8 octobre 1930. — Soc. d'ÉLEVAGE ET D'AGRICULTURE DU NORD-MAROCAIN, 46, Provence. — Liquid. M. Malcor. — 8 oct. 1930. — *Gazette du Palais*.

Société d'élevage et d'agriculture du Nord-Marocain
au capital de 1.400.000 fr.
(Les Annales coloniales, 25 octobre 1930)

L'assemblée extraord. vient d'en ordonner la dissolution.

Société d'élevage et d'agriculture du Nord-Marocain
Avis aux obligataires
(Le Journal des finances, 12 mars 1935)

MM. les obligataires de la Société d'élevage et de culture du Nord-Marocain sont priés de se faire connaître à la Société fiduciaire franco-marocaine, 39, rue Blaise-Pascal, à Casablanca. (Maroc), chargée de la répartition entre eux du solde leur revenant après reddition des comptes par le syndic

Prière d'indiquer les numéros des obligations détenues.
